

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 3 décembre 2020, s'est réuni le Jeudi 10 décembre 2020 à 18h00, sans public dans le Hall événementiel de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 25

Nombre de délégués présents :

67 délégués dont 2 suppléants (jusqu'à la délibération n°08)

68 délégués dont 2 suppléants (à compter de la délibération n°09)

Nombre de membres représentés :

4 délégués représentés (jusqu'à la délibération n°08)

3 délégués représentés (à compter de la délibération n°09)

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Véronique	MAMET
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUJAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND (à compter de la délibération n°9)
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE

BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Eric	ROUSSEAU
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Michel	JOLY
FRONTENEX	Emilie	DEGLISE-FAVRE
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Joël	GACHET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
THENESOL	Anthony	PICQUE
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER

UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christelle	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX (jusqu'à la délibération n°08)

Le Conseil Communautaire a choisi **Fatiha BRIKOU AMAL** comme Secrétaire de séance.

Objet : Eau et Assainissement – Tarifs 2021 - Prestations, branchements, frais d'accès au service, frais divers

Rapporteur : Patrick MICHAULT

Au 1^{er} janvier 2018, les compétences Eau et Assainissement collectif et non collectif ont été intégralement transférées à la Communauté d'Agglomération Arlysère. Cette dernière s'est substituée aux précédentes collectivités compétentes dans les droits et obligations de ces dernières.

L'approbation des tarifs est donc désormais du ressort de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

A la suite du travail conduit par la Communauté d'Agglomération en vue d'étudier et de proposer une politique tarifaire, les tarifs prestations et frais divers ont été définis, et approuvés par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère en date du 28 mars 2019, pour une application à compter du 1^{er} avril 2019.

Ces tarifs portent notamment sur : les frais d'accès au service, les pénalités en cas d'entorse aux règlements, les prestations portant sur les compteurs, les branchements, les contrôles, le traitement des apports extérieurs, ou encore les travaux de branchement.

Il est proposé de retenir les mêmes dispositions pour l'année 2021. Celles-ci sont fixées ci-après :

1. Tarifs 2021 prestations et frais divers

Les tarifs proposés sont joints en annexe.

2. Eléments complémentaires

a. Date d'entrée en vigueur des tarifs 2021

Les tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

b. TVA

Le taux de TVA en vigueur s'appliquera aux tarifs votés.

A la date de la présente délibération, les tarifs assainissement ne sont pas assujettis à la TVA. Dans l'hypothèse où la TVA devait s'appliquer, les tarifs votés seraient HT, soit avec une TVA à appliquer « en dehors » des tarifs votés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs 2021 prestations et frais divers, selon la grille tarifaire jointe en annexe, ainsi que les modalités de mise en œuvre, dans les conditions précitées.

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Fränck LOMBARD

